

CABINET DU MAIRE
MAIRIE DE PANTIN
AUTORISATION 70107
93509 PANTIN CEDEX

Crématorium

non à l'implantation
porte de la Villette



Pétition municipale

septembre 2018

Depuis 2001, les villes de Pantin et d'Aubervilliers et la ville de Paris travaillent en bonne intelligence sur des projets d'aménagement au bénéfice des populations installées de part et d'autre du périphérique.

C'est pourquoi nous sommes particulièrement étonnés et déçus que certains points importants du projet de réaménagement tant attendu de la Porte de la Villette soit mené sans concertation avec les élus et les habitants riverains. En effet, dans le cadre de l'augmentation des demandes de crémations auprès des services funéraires parisiens, Mme la Maire de Paris a promis, à juste titre, aux Parisiens un second crématorium en complément de celui installé au cimetière du Père Lachaise (xx^e arrondissement). Après des études auxquelles nous, Maires des villes de Pantin et d'Aubervilliers, n'avons pas eu accès, il en est sorti que seul le projet de réaménagement de la Porte de la Villette pouvait accueillir cet équipement. Mais contrairement à celui du Père Lachaise, implanté au sein du cimetière, celui-ci doit être installé entre les voies du périphérique et les voies ferrées. Quelle que puisse être la qualité architecturale du projet, l'emplacement n'est ni digne ni propice au recueillement et au deuil. Ajoutons que, dans le cadre du projet de rénovation urbaine des Quatre-Chemins porté par nos deux communes, à proximité directe de la Porte de la Villette, l'implantation d'un crématorium n'est pas vraiment l'équipement public dynamique et attendu par les populations.

Enfin, cet équipement entraînera le passage d'environ 700 véhicules par jour dans l'endroit le plus pollué de France selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Là aussi, les riverains ont le droit d'espérer meilleur projet pour leur quartier que celui qui consiste à ajouter de la pollution là où elle existe déjà.

Conscients que des solutions doivent être trouvées, nous avons donc proposé à la Mairie de Paris que ce futur crématorium soit implanté dans le cimetière parisien de Pantin, dont elle est propriétaire, et dont l'environnement, le foncier disponible et l'accessibilité, par la ligne 7 et la future ligne 15, sont des atouts indéniables. Aujourd'hui, la Mairie de Paris ne souhaite pas envisager d'autres localisations et a donné une fin de non-recevoir à cette proposition sur Pantin.

Albertivillariens, Pantinois, Séquano-dionysiens, nous signons la pétition pour refuser l'implantation d'un crématorium à la Porte de la Villette.

**Bertrand Kern,
Maire de Pantin**

**Meriem Derkaoui,
Maire d'Aubervilliers**

Vœu adopté par le conseil municipal d'Aubervilliers à l'unanimité.

Vœu adopté par le conseil municipal de Pantin :

Ont voté pour :

Élus socialistes, citoyens et apparentés

Bertrand Kern, Alain Periès, Nadine Castillou, Mathieu Monot, Nathalie Berlu, Sanda Rabbaa, Hervé Zantman, Françoise Kern, Rida Bennedjima, Charline Nicolas, Jean Chrétien, Kawthar Ben Khelil, Sonia Ghazouani-Ettih, Leïla Slimane, Julie Rosenczweig, David Amsterdamer, Elodie Salmon, Abel Badji, Vincent Loiseau, Zora Zemina, Philippe Lebeau, Brigitte Plisson, Bruno Clérembeau, François Birbès, Laila Ben-Nasr, Félix Assouhoun, Raoudha Faouel, Yannick Mertens, Richard Perrusot, Ophélie Ragueneau-Greneau

Élus radicaux de gauche

Jean-Jacques Brient, Emma Gonzalez Suarez, Pierre-Dominique Pausiclès

Élus Pantin écologie

Didier Segal-Saurel, Louise-Alice Ngosso

Élus communistes

Jean-Pierre Henry, Samir Amziane

Élus Europe écologie Les Verts, écologistes et citoyens engagés

Nadia Azoug, Nacime Aminar

Élus Union pour un mouvement populaire et Union des démocrates indépendants

Geoffrey Carvalhinho, Michel Wolf, Ilona-Manon Zsoter, Fabienne Jolles

Ont voté contre :

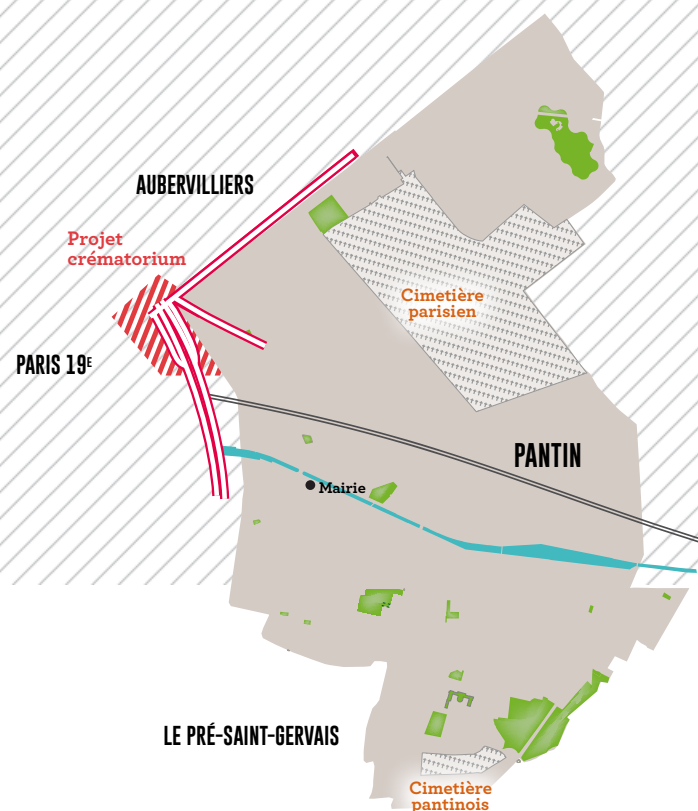
0

S'est abstenu :

Élu France insoumise

Grégory Darbadie

Non à l'implantation porte de la Villette



Je signe la pétition

Coupon-réponse attendu avant fin septembre 2018

En renvoyant par courrier le coupon ci-dessous (gratuit)
ou en ligne sur www.ville-pantin.fr.

Nom*

Prénom*

Email

Adresse*

Signature* :

*champs obligatoires

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations renseignées

Je souhaite recevoir des informations concernant la pétition et l'écoquartier

Vos données personnelles sont strictement réservées à l'usage de la Ville de Pantin. Elles seront conservées pour une durée de deux ans. Vous pouvez demander la modification ou la suppression de vos données dans notre fichier par courrier au 84 - 88 avenue du Général Leclerc 93500 Pantin en rappelant l'objet « actualisation de mes données ».